

rapports à lui faire. Il est présentement question à la Cour d'arrangemens à prendre par rapport au commerce entre ce Pays & le Roi de Prusse. Objet qui a occasionné diverses conférences dans le cours du mois de Novembre, dont le résultat a été chaque fois envoyé par des Couriers à *Berlin*.

II. Sur un crime commis à l'égard de la Poste publique, la Chancellerie d'Etat a expédié la notification suivante à tous les Ministres du Roi dans les Cours étrangères. *Vendredi dernier (15. Novembre nouveau stile) environ minuit, la Poste qui devoit partir de Stockholm, fut attaquée à peu de distance de cette Ville, par deux hommes qui s'étoient postés sur son passage. Ils ouvrirent la valise, & prirent tout ce qu'ils y trouverent en Billets de change. Ils ne toucherent point aux autres Lettres. Deux jours après les auteurs furent dénoncés à la justice. On les fit arrêter le même soir. Le lendemain ils avoierent leur crime. Le 19. ils ont été condamnés à mort, aussi bien que le dénonciateur, à cause des crimes dont lui-même se trouve coupable. On a jugé à propos de donner connoissance de la chose aux Ministres dans les Cours étrangères, afin de prévenir qu'ils ne fussent abusés par les rapports qui pourroient leur en être faits, tout différemment de la vérité.*

D A N N E M A R C.

Après l'amnistie publiée en faveur des défer-teurs, & dont il a été fait mention dans notre dernier Journal, on a publié aussi une Ordon-nance du Roi, dattée de *Fagersbourg* le 11. Octobre, laquelle fait défense de sortir de l'avoine d'au-cun Port de ce Royaume, pour les Pays étran-gers, à compter du jour de la publication de

l'Or-